



Association Franc-Comtoise des Missions Extérieures.

4^{ème} Génération du Feu

34 Chemin de Vieilley 25000 Besançon

affiliée à l'Union Fédérale des Associations d'Anciens Combattants et Victimes

de Guerre de Paris et reconnue d'utilité publique par décret du 25 juin 1952.

Identifiant SIREN 830 655 254 et identifiant SIRET 830 655 254 00019

Mail : ass.franc-comtoise.missionsexterieures@orange.fr

Site Internet : afcme.e-monsite.com

Le Président Fabrice BARRAND 06.48.75.10.23

Journée champêtre du samedi 28 Juin 2025

A CHAUDEFONTAINE lieu dit les arcades.

Accueil à partir de 11h30 pour toutes et tous

Repas pour les adhérentes et adhérents : **10€** hors boissons

Repas pour les conjoints, les conjointes et les enfants à partir de 12 ans : **10€**

Repas pour les moins de 12 ans : **5€**

Les invités hors association : **15€**

Apéritif

Le 1^{er} verre au choix sera offert par l'association

Entrée

Salade de carottes à l'Estragon, salade de pommes de terre, taboulé,

Repas

Pilons de poulets, chipolata aux herbes,

Fromages

Comté, brie

Dessert

Tarte aux pommes et café.

Les boissons sont payantes

- Eau en bouteille à volonté : **gratuite**

- Ice Tea et coca-cola: **2€**

- Bière pression et Rosé : **2€**

- Bouteille 75 cl rouge : **8€**

Coupon réponse à renvoyer le plus rapidement SVP
Fin des inscriptions [lundi 9 juin.](#)

A [Mr BARRAND Fabrice 20 Rue du Frêne 25410 SAINT-VIT.](#)

Par chèque [ordre Missions Extérieures](#)
Par virement [voir RIB en pièce jointe](#)

Inscriptions uniquement sur retour du bulletin avec le règlement à l'ordre
« Missions Extérieures ».

Monsieur et/ou Madame : _____

Nombre de repas adhérent (e) :	X 10 € =	€
Nombre de repas conjoint (e) :	X 10 € =	€
Nombre de repas enfant d'adhérent 12ans et + :	X 10 € =	€
Nombre de repas moins de 12 ans :	X 5 € =	€
Nombre de repas amis hors association :	X 15 € =	€

Total = €